

Politique qualité, environnement, santé et sécurité

Nouvelle Autoroute 30, s.e.n.c., utilisant le nom commercial A30 Express, un des premiers partenaires privés du gouvernement du Québec dans le domaine des infrastructures routières, valorise et priorise l'importance du maintien d'une bonne relation de partenariat avec le Ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD), la qualité de ses services envers les usagers de l'Autoroute 30 et les enjeux touchant la société, les usagers de l'infrastructure et ses employés, notamment à travers la préservation de l'environnement et la réduction des risques liés à la santé et à la sécurité. Cette volonté se concrétise dans la poursuite des objectifs suivants :

- L'accomplissement de nos activités dans le respect de la réglementation applicable, des exigences de l'Entente de partenariat et des meilleures pratiques de l'industrie;*
- La gestion de nos opérations de façon honnête et éthique afin de maintenir une réputation de notre entreprise basée sur la justice, le respect et l'intégrité;*
- La valorisation de la vie humaine, l'élimination des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs en offrant ainsi un milieu sécuritaire et convivial au travail.*
- La qualité et la pérennité des travaux dans le respect des budgets et des échéances;*
- Assurer un service professionnel et de qualité répondant aux exigences en matière de sécurité et de satisfaction aux usagers de la route ainsi qu'aux exigences de l'Entente de partenariat.*
- La préservation de l'environnement et la prévention de la pollution et des impacts de nos activités par l'entremise de nos procédures et du comportement de nos employés et de nos sous-traitants;*
- L'utilisation de produits et de services fiables, sécuritaires, pérennes et respectueux de l'environnement;*
- Exploiter, entretenir et réhabiliter l'ensemble du réseau routier sous notre responsabilité en prenant en considération les besoins et attentes pertinents des usagers, des partenaires, des tiers et des communautés impactées par les activités d'A30 Express;*
- L'amélioration continue des services, gardant à l'esprit qu'il s'agit du pilier fondamental de notre développement.*

Afin de concrétiser ces engagements, A30 Express élabore des objectifs et des cibles qui sont suivis par un système de gestion de la qualité, de l'environnement et de la santé et sécurité. Ces objectifs et ce système de gestion intégré sont revus régulièrement dans un esprit d'amélioration continue. A30 Express, avec l'appui de ses sous-traitants, s'assure que ses employés ont les compétences requises, met à leur disposition les moyens nécessaires et les encourage activement afin d'atteindre ces engagements et assurer une amélioration continue des services offerts.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Lemay', is written over a horizontal line.

*Dominique Lemay
Directeur général
Nouvelle Autoroute 30, s.e.n.c.*

17 avril 2024
Date